

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

LES MISES À PIED—ON RÉCLAME L'AIDE DU GOUVERNEMENT

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, la crise de la Voie maritime du Saint-Laurent et des Grands Lacs se poursuit. Nos effectifs sont toujours excédentaires, au point où 1 400 hommes et femmes, dont la plupart demeurent à Thunder Bay et ailleurs le long de la Voie maritime, ont été mis à pied. Le transport du grain de l'Ouest a ralenti au point où nous prévoyons n'en acheminer que quatre millions de tonnes à la prochaine campagne agricole.

J'ai soulevé cette question à la Chambre. J'en ai saisi directement le ministre des Transports (M. Bouchard) et la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{me} MacDougall) et leur ai demandé de faire en sorte que ceux qui doivent acheminer le grain de l'Ouest vers l'Est du pays soient traités de la même façon que ceux qui produisent ce grain, c'est-à-dire les agriculteurs.

J'exhorte une fois de plus le gouvernement à mettre en oeuvre un programme pour faciliter l'acheminement du grain vers l'est. La suppression temporaire des péages de la Voie maritime, des droits d'écluse et des frais imposés par le gouvernement serait de nature à aider. A long terme, il faudra qu'il y ait plus de travail.

Il faut faire tout ce que nous pouvons pour protéger ces travailleurs dont la présence est essentielle au maintien du réseau. Je demande au gouvernement d'envisager d'apporter des changements à la Loi sur l'assurance-chômage de façon que ces travailleurs puissent être protégés eux aussi.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES RESSOURCES EN EAU

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, les alarmistes de l'opposition se sont encore trompés. La semaine dernière, ils ont essayé pendant plusieurs jours de suite de relier le projet de détournement d'eau du lac Michigan à l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Maintenant, le Génie militaire américain a décidé de renoncer à ce détournement.

Si l'eau faisait partie de l'accord, pourquoi les États-Unis y auraient-ils renoncé? Se pourrait-il que l'eau ne fasse pas partie de l'accord? Si, prétend l'opposition paranoïaque. Une chose est certaine, l'opposition a l'intention de saisir toutes les occasions possibles pour semer la confusion dans les esprits.

Article 21 du Règlement

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE NICARAGUA—ON RECOMMANDE DE NOMMER UN REPRÉSENTANT DIPLOMATIQUE

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui le neuvième anniversaire de la victoire des Nicaraguayens sur Somoza. Les habitants de ce petit pays, souvent envahi et contrôlé par les États-Unis, ont sacrifié des milliers de vies pour débarrasser leur pays du dernier dirigeant laissé en place par les Américains. Depuis lors, le gouvernement américain a essayé de reprendre le contrôle du Nicaragua. Il a engagé des officiers de l'ancienne Garde nationale qui s'étaient distingués par leur brutalité et a entamé une guerre de terrorisme qui consistait principalement à tuer des enfants, des femmes et des paysans sans armes.

• (1415)

Un cessez-le-feu précaire a été négocié récemment avec l'aide d'autres gouvernements d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud, d'Europe et du Canada. Cependant, les États-Unis ont encore récemment essayé de troubler la paix par l'intermédiaire de leur ambassadeur, qui a encouragé ouvertement une manifestation publique qui s'est terminée lorsque les manifestants ont attaqué la police avec des pierres et des bâtons, ce qui a provoqué une riposte de celle-ci.

J'exhorte le gouvernement du Canada à suivre la recommandation du comité spécial et à nommer un représentant direct à Managua de façon à ne plus dépendre des États-Unis pour nos renseignements sur le Nicaragua.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'URSS—LA SITUATION DES ARMÉNIENS DE L'AZERBAÏDJAN

M. Bill Attewell (Don Valley-Est): Hier, monsieur le Président, le presidium du Soviet suprême a décidé que la région de Nagorny-Karabakh continuera de faire partie de l'Azerbaïdjan. Cette décision a choqué et énormément déçu les Arméniens du monde entier. Ils avaient espéré que le Karabakh deviendrait une partie de l'Arménie soviétique. Comme je l'ai dit à la Chambre le 1^{er} mars 1988, la décision de séparer ce territoire en 1923 fut une injustice.

Étant donné que les Arméniens représentent au moins 75 p. 100 de la population de Kababakh, ils ont tout en commun avec l'Arménie soviétique et rien en commun avec les autres habitants de l'Azerbaïdjan. Ils ont en fait souffert de violations des droits de l'homme, et nombreux sont ceux qui ont été tués.

C'était là un des tests les plus importants de la politique de transparence du secrétaire général Mikhaïl Gorbatchev. Il a échoué à son premier test important. Les Canadiens d'origine arménienne ne l'oublieront pas et n'abandonneront pas. Le combat pour la dignité humaine et la justice va continuer.